



Certification : tout savoir sur l'échéancier 2015

publié le 07/12/2014

Descriptif :

Connaître les dates et les modalités d'inscription pour la session 2015 de la certification en allemand.
Une seule session de formation aura lieu cette année. Elle a été fixée le vendredi 9 janvier 2015 au rectorat de Poitiers (personne contact : melanie.loubet@ac-poitiers.fr)

Une **circulaire académique** envoyée aux chefs d'établissement détaille le calendrier en vigueur en 2015.

— Comme tous les ans, il faut préinscrire ses élèves après avoir fait remonter au préalable à l'adresse certification.langues@ac-poitiers.fr le nombre de candidats. Ce n'est qu'à partir de cette déclaration que sera débloqué le registre d'inscription pour chaque établissement.

Préinscription **entre le 24 novembre 2014 et le 19 décembre 17h.**

— Les **confirmations d'inscription** éditées de l'application Inscrinet pendant la période d'ouverture du serveur, signées des élèves et de leur représentant légal pour les mineurs, devront parvenir au Rectorat DEC2 au plus tard le 7 janvier 2015.

Retour des confirmations d'inscription au Rectorat **le 7 janvier 2015 au plus tard**

— Les **dates des épreuves orales** arrêtées dans chaque établissement devront être communiquées au Rectorat pour le 7 janvier au plus tard à l'adresse certification.langues@ac-poitiers.fr.

Epreuves écrites le mardi 10 mars 2015 de 9h à 12h

Correction des épreuves écrites la semaine du 20 avril 2015 (les centres de correction n'ont pas encore été définis)

Déroulement de l'épreuve orale dans chaque établissement **entre le 16 février et le 20 mars 2015** (sauf le 9 et du 10 mars)

Date impérative de fin de saisie des notes : le 24 avril 2015 9h



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.